



Procès verbal de l'Assemblée Générale du SMKNC 2022

L'assemblée générale s'ouvre à 19h30 le 18/11/2022 à la salle Ouvéa de l'hôtel Ramada.

La parole est donnée à Patrice Gauthier de la FPLS pour une présentation des actions de 2022 présentation des dossiers portés par la FPLS:

Présentation de l'étude Quid-Novis

Défense du dossier des sages-femmes

Défense du dossier des opticiens

Sur 2023 la fpls accompagnera le SMKNC pour relayer les revendications de montées de compétences

Sur OPUSS, la FPLS s'est inscrite mais plus par désir d'avoir un regard sur les discussions que par conviction profonde

La parole est donnée à Nicolas Volk puis à Romain Terrat pour le bilan moral :

La dynamique du gouvernement actuel est très différente de celle du gouvernement précédent.

La marge de négociation est plus maigre.

Il a été décidé de changer des éléments de la convention.

Il a été décidé d'ouvrir le statut d'assistant-collaborateur.

Des arguments pertinents ont été présentés en CCT et n'ont pas été écoutés.

L'avis consultatif de la CCT a quand même été d'ouvrir 0 conventionnements car nous étions en supériorité numérique du SMKNC.

Cependant la volonté politique est d'ouvrir 5 conventions sur grand Nouméa.

L'axe de négociation sera donc de proposer des assistanats (les conventionnements ne sont pas encore pleins).

En parallèle le système d'accès privilégié ne permet pas aux calédoniens d'accéder à des conventions, un système à points doit être discuté.

Sur 2023 sera promu et j'espère mis en place l'accès direct pour les entorses aiguës et les lombalgies aiguës.

Et en parallèle les protocoles de coopération avec les médecins traitants, ouvrant vers de nouvelles cotations.

Puis des réseaux de soins sur les pathologies spécifiques afin d'optimiser les prises en charges et de promouvoir l'evidence based practice.

Le résultat de la commission de soins nous donnera une indication sur la marge de négociation.

Les adhérents se sont prononcés en faveur de la défense d'une kinésithérapie au contact d'un patient, et à la promotion des techniques manuelles. Un sondage doit affiner cette vision pour que le bureau puisse la défendre

Une réforme au contrôle médical doit voir changer les modalités de prise en charge du petit et moyen risque, nous restons vigilants sur ce sujet.

La parole est donnée à Lois Desroches pour le bilan des formations

La formation fascia été un succès et a vu 45 personnes être formées.

Un sondage a été fait sur 70 kinés par internet et la réponse des attentes en matière de formation a été unanime sur 2 thèmes : mckenzie et mulligan therapy.

Ces formations sont issues de Nouvelle Zélande, nous avons donc organisé une formation avec un formateur anglo saxon et un traducteur. En fonction du budget consenti par la CAFAT, une session ou deux sessions de 30 personnes seront organisées.

Le caractère complet et diplômant de cette formation ainsi que sa durée (6 jours) imposeront un prix plus élevé que la formation fascia en 2022.

La parole est donnée à Véronique Rouvière pour le bilan financier

A cause d'un problème technique, le bilan financier ne peut pas être affiché, il sera adressé en annexe de ce PV.

L'année 2022 s'achève avec un excès de 181 580 Frs.

L'année 2023 doit voir doubler les revenus et les dépenses à cause de la mise en place de Kinelog et d'une formation plus coûteuse. Mais l'année se soldera par un déficit modéré de 136 485 Frs environ

Est proposé par un membre de l'assemblée que les membres du bureau soient exemptés de cotisation syndicale. Cette proposition est soumise aux votes et adoptée à l'unanimité. Romain Terrat propose de laisser le choix aux membres du bureau de cotiser.

La parole est donnée à Nicolas Volk qui annonce son retrait de la fonction de président

La parole est donnée à Romain Terrat, qui présente la nouvelle liste du bureau 2023

Les votes ont lieu sous la conduite de Romain Terrat :

Le bilan moral est adopté à l'unanimité sans abstentions par les 25 présents.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité sans abstentions par les 25 présents.

Le nouveau bureau, mené par Romain Terrat président et secrétaire, Nicolas Volk vice-président, Hugo Vu Viet Chuan trésorier. Sont également au bureau Lois Desroches, Véronique Rouvière, Laurent Ricaud, Rio Pijcke, Jessica De Wilde, Nicolas Gillot, Charlène Bonnaudet et Clémentine Gouez-Olivier.

La séance est levée à 21h30.



Composition du bureau directeur du Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes de Nouvelle Calédonie 2023 :

Président + Secrétaire	Romain Terrat	president@smknc.nc secretaire@smknc.nc <i>Tel 45.72.31</i>
Vice-Président	Nicolas Volk	president@smknc.nc
Trésorier	Hugo Vu Viet Chuan	tresorier@smknc.nc
Trésorier adjoint	Véronique Bonnaud-Rouvière	tresorier@smknc.nc
Secrétaire adjoint	Laurent Ricaud	secretaire@smknc.nc
	Lois Desroches	contact@smknc.nc
	Charlène Bonnaudet	contact@smknc.nc
	Jessica De Wilde	contact@smknc.nc
	Clémentine Gouez-Olivier	contact@smknc.nc
	Nicolas Gillot	contact@smknc.nc
	Rio Pijcke	contact@smknc.nc



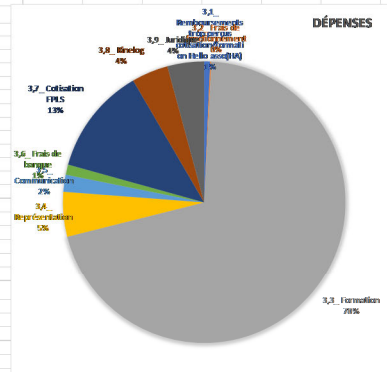
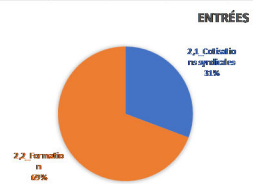
Etats financiers SMKNC 2022

1 TRESORERIE	
Position de compte au 02/11/2022	6548 423 XPF
Dépenses non débitees à ce jour	115 826 XPF
Récettes non crédeées à ce jour	282 458 XPF
Tresorerie à ce jour	6 797 393 XPF

2 ENTREES	
2.1 Cotisations syndicales	1 415 547 XPF
Adhérents hors HA	162 000 XPF
Adhérents par HA	1 253 547 XPF
2.2 Formation	3 191 850 XPF
Fascia	3 051 506 XPF
Inscriptions aux formations hors Helloasso	73 000 XPF
Inscriptions aux formations	978 506 XPF
Administratif	2 000 000 XPF
Remboursement Cafat	140 344 XPF
Inscriptions aux formation	140 344 XPF
Total des entrées à ce jour	4 607 397 XPF

3 DEPENSES	
3.1 Remboursements trop perçus cotisation/formation Hello asso(HA)	30 096 XPF
3.2 Frais de fonctionnement	5 900 XPF
Réunions de bureau	5 900 XPF
Matériel de bureau	XPF
3.3 Formation	3 109 698 XPF
Formation fascia organisation logistique	456 000 XPF
Frais pédagogiques Alesfor formation fascia	2 434 368 XPF
Achats ressources F-Stours versement 2022 (3/5)	119 332 XPF
Formation administrative	100 000 XPF
3.4 Représentation	227 200 XPF
Sponsoration Forum Calédonien et du Pacifique de la douleur	150 000 XPF
Soirée anti douleur 21/10	57 200 XPF
Sponsoration d'une équipe de jeunes pour le Touch du coeur	20 000 XPF
3.5 Communication	85 073 XPF
Création logotype SMKNC	68 616 XPF
Réalisation de Rollups SMKNC	17 457 XPF
3.6 Frais de banque	51 750 XPF
3.7 Cotisation FPIS	644 000 XPF
3.8 Kinélog	185 600 XPF
Correctifs KINÉLOG Marc Brun	143 200 XPF
Hébergement kinélog DSP	42 400 XPF
3.9 Juridique	185 500 XPF
Avocat contrat remplacement	185 500 XPF
Total des dépenses à ce jour	4 425 817 XPF

Résultat de l'exercice	181 580 XPF
-------------------------------	--------------------



Prévisionnel SMKNC 2023

2 ENTREES	
2.1 Cotisations syndicales	1 415 547 XPF
Adhérents hors HA	162 000 XPF
Adhérents par HA	1 253 547 XPF
2.2 Formation	5 500 000 XPF
Mulligan	1 500 000 XPF
Inscriptions aux formation	4 000 000 XPF
Remboursement CAFAT	200 000 XPF
2.3 Kinélog	1 200 000 XPF
Inscriptions monocabinet	1 000 000 XPF
Tarifcation annuelle	200 000 XPF
Total des entrées prévisionnelles	8 115 547 XPF

3 DEPENSES	
3.2 Frais de fonctionnement	25 900 XPF
Réunions de bureau	5 900 XPF
Matériel de bureau	20 000 XPF
3.3 Formation	4 119 332 XPF
Formation mulligan	4 000 000 XPF
Achats ressources F-Stours versement 2022 (4/5)	119 332 XPF
3.4 Représentation	520 000 XPF
Soirée réseau endométriose	100 000 XPF
Soirée réseau sclérose	100 000 XPF
Soirée présentation accès direct	150 000 XPF
Soirée présentation référentiel en kinésithérapie	150 000 XPF
Sponsoration d'une équipe de jeunes pour le Touch du coeur	20 000 XPF
3.5 Communication	250 000 XPF
Création d'un dossier accès direct	100 000 XPF
Création du livret référentiel	150 000 XPF
3.6 Frais de banque	55 000 XPF
3.7 Cotisation	550 000 XPF
FPIS	550 000 XPF
3.8 Kinélog	2 431 800 XPF
Développement fonction cabinet de groupe	1 193 400 XPF
Développement DPI	119 900 XPF
Hébergement kinélog DSP	45 000 XPF
3.9 Juridique	300 000 XPF
Accompagnement juridique sur la refonte de la convention	300 000 XPF
Total des dépenses à ce jour	8 252 032 XPF

Résultat du prévisionnel de l'exercice 2022	- 136 485 XPF
--	----------------------

